L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 5 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

C. J. Gits vs F. Barthet.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans — No 26,862 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, VENDREDI, 13 juillet 1894, à midi, à l'écurie de W. B. Leonard, No 74 rue Baronne, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Un cheval, un wagon à ressorts à quatre roues, un jeu de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
3 juil—3 10 13

A. M. de Kennarec vs. M. Zenon Juteau.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,501. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau, ancien No 90 nouveau No 322 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 14me jour de juillet 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1 portrait à l'huile encadré, 2 portraits à l'huile non encadrés et 6 tableaux non encadrés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
3 juil—3 10 14

Jules Andrieu vs Corina Tucker.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci dessous décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
3 juil—3 10 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jose Robert y Girona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,356, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 juil—4 10 13

Succession de Jas. E. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33.774—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Nettie Gonzales, Vve de Jas. E. May, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 juillet—4 10 13

Succession de Mlle Ann Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,426—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Joseph A. Firle, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 juil—4 10 13

Succession de Jas. D. Houston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,590—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eulalie Ester et Mme Albertine Houston, exécutrices testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 juin—29 juil 4 8

François Rouge vs. Lafargue Bros Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,007—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Ludovic Lafargue, Adolphe Schrieber et Paul Capdevielle, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28 juillet 3 7

Succession de Mme Helena McArtis, femme de Francis Hagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,891—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Mary Ellen Hagan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28 juil 3 7

Succession de Adolph Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,101—Division A.—Attendu que Frederick Kahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Marks, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juin—28—juil 3 7

AVIS AUX CREANCIERS

Ludwig Eichhorn vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,497—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par L. Eichhorn, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 juil—4 10 13

Lafayette Bank of St-Louis vs. Algiers Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,952—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John H. O'Connor, receveur de la Algiers Brewing Company, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 juil—3 7 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,556—Division D.—Frank Hempel vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frank Hempel soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire public, à son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, le 16me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que James Wilkinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 juin 1894.
Signé: E. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
23 juin—23—juil 5 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,090—Division C—Thomas Hare vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Thomas Hare soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph N Wolfson, notaire public, en cette ville, en son bureau, commençant le 24 juillet 1894, à 11 heures A. M., et qu'un inventaire de la propriété rendu soit pris par le même notaire, et que Jos Garidel et E Blanc soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée; et que H. G. Dupré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable ; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable Thomas Hare, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—20—juil 3 24

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans des propriétés de valeur du Quatrième District et D'une propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Richard Pritchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,778.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Eliza Delones Pritchard, veuve de Richard Pritchard en faveur de Mary et Alice Pritchard à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Les deux tiers d'intérêt indivis dans la propriété ci-après décrite, à savoir :

(a) Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pleasant, Colisée et Harmony, mesurant quatre-vingt dix (90) pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Pleasant, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Pleasant.

(b) Un autre lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, dans le fond et touchant la propriété ci-dessus mesurant quatre-vingt-dix (90) pieds trois (3) pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds, le tout au pied américain plus ou moins.

(c) Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "B." sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, en date du 22 avril 1873; le dit lot de terre mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la dite rue Pleasant, quarante-cinq (45) pieds un (1) pouce de face à la rue Toledano, quarante quatre (44) pieds deux (2) pouces sur le côté de la ligne vers la rue Prytanée, la divisant du lot "A," sur le dit plan, et quarante-six (46) pieds onze (11) pouces sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot "C."

(d) Un certain ilet de terre avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 40, borné par les rues Sixième, Harmony, Claiborne et Market, et ayant huit [8] lots numérotés de un [1] à huit [8] inclusivement, conformément au plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 13 avril 1859, et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville; le dit ilet mesure deux cent quatre-vingt-dix huit [298] pieds quatre [4] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Harmony, cent un [101] pieds deux [2] pouces et trois [3] lignes sur la rue Claiborne, deux cent-quatre-vingt treize [299] pieds six [6] pouces et une [1] sur la rue Sixième, et cent cinquante-quatre [154] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Market.

2° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer en date du 22 avril 1873, annexé à un acte pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 26 avril 1873, conformément au dit plan, le dit lot mesure quarante cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant, quarante cinq (45) pieds un (1) pouce sur la rue Toledano, quarante-six (46) pieds onze (11) pouces du côté vers la rue Prytanée et quarante-neuf (49) pieds huit (8) pouces sur la ligne opposée vers la rue Colisée.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juin—7 14 21 28—5 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés de valeur et améliorées dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Colisée, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 23 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 20 Oct 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 a 31', 11", 5"', (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124' 6", (cent vingt-quatre pieds six pouces) rue Colisée: 124', 8", 3"', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et a 31', 11", 6"', (trente-un pieds onze pouces et six lignes) de largeur.

Le terrain No 6 a 31', 11", 5"' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 8", 3"', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125',4", (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé; 31', 11", 6"', (trente-et-un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans versus Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet désigné par le No municipal No 180, borné par les rues St-Charles, Girod, Julia, Ste-Marie (on Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pilié, voyer, sous la date du 9 février 1836, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt-sept pieds de façade rue St Charles, sur cent-quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt sept pieds, le tout mesure américaine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Lee Circle", portant le No municipal 253 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, les rues St-Charles, maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures ; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 12 20 27 31 juil

QUEEN & CRESCENT ROUTE
TO CINCINNATI 26 HOURS — 11 HOURS BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $10 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS,

RUE CONTI,

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894; le dit ordre rendu par l'Hon. G.H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

1° Deux certains lots de terre situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1884, lesquels lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1884, lequel terrain mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent du cottage double en bois, No 540 rue Conti, contenant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, et est loué $8 par mois par chaque côté.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Ces terrains ont des clôtures.

3° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désignés comme lots Nos 1 et 30; plan par J. Pilié, 1er mai 1840; les dits lots se touchant et mesurant comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur. Le No 30 mesurant 26 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres, et louée à $8 par mois.

4° Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, étant les numéros municipaux Nos 9 et 11 Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet, désignés par les Nos 17 et 18 dans l'ilet 26, d'après un plan de Cosnier, en date du 8 décembre 1844. Les dits lots se touchant et mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme No 11 rue Prieur, consistent en un charmant cottage-résidence, retiré des trottoirs, avec grillage en fer orné sur la façade. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, etc., avec des manteaux en marbre, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cours, galeries de façade et de côté, etc.

5° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet, désigné par le No 19 dans l'ilet No 26, sur un plan de Cosnier, daté 1er décembre 1844. Le lot mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en un joli cottage en bois loué à $20 par mois.

6° Un certain terrain, et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme terrain No 20 dans l'ilet No 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cour par côté et dans le fond, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Le local est loué $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs, en sus de leur enchère, et ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour les actes de vente pardevant James B. Ward, notaire public. Les plans sont à la Bourse.
E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières. 201 Rue Canal.
9juin—9 10 11 12 13 20 27 juil 2 7 8 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DE LA RESIDENCE

No 11 rue Prieur,

Mardi, 10 Juillet 1894,

A 11 A. M.

Succession de Mme Mary A. Cullinan,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,663.

MARDI, le 10 juillet 1894, à 11 A. M., au local No 11 rue Prieur, en vertu et conformément à un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre émanant de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—

Beau Piano Pleyel, Ameublement de Salon, 1 Grand Miroir, Bronzes, Porte-Chapeaux, Peintures à l'huile Statuettes, Tapis, Paillassons, Rideaux, Ornements, 2 Ameublements de Chambres à Coucher, Magnifiques Meubles de Salle à Manger, Charter Oak Cooking Stove, Ustensiles de Cuisine, Literies, Tableaux, Chaises, Nattes, et des centaines d'autres articles nécessaires dans un ménage, et trop nombreux à énumérer, le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO., Encanteurs, 201 rue du Canal.
27 juin—27—au 10 juil

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50, three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'enchère publique :

1° Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier ces dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir : Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, daté 25 octobre 1881, et annexé pour référence à un acte passé devant W. J. Castell ancien notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph et 125 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Julie, le divisant de la propriété de P. Tulane; un autre lot de terre mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 9 1/3 pouces à 123 pieds 8 1/2 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107, sur un plan déposé pour référence au bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié et Murray, en date du 3 mars 1869; le dit lot 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Peters [anciennement Nouvelle Levée], 19 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Peters [anciennement Nouvelle Levée], 19 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur ; un autre lot de terre désigné par le No 105 sur le susdit plan dans le bureau du dit ancien notaire, Stark, mesurant 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la dite rue Peters [anciennement Nouvelle Levée], 20 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur dans le fond sur 113 pieds 5 pouces de profondeur. Un lot de terre mesurant 20 pieds, plus ou moins, face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 112 pieds 1 pouce, plus ou moins, de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant 19 pieds 2 pouces face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds de largeur dans le fond sur 111 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et 112 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre, désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, en date du 8 février 1835, et mesurant comme suit, savoir : Le lot No 4 environ 21 pieds 5 1/2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond ; le lot No 5 mesure 21 pieds 5 1/2 pouces de face à la dite rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 6 mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans le susdit ilet, bornés par les rues Peters, [anciennement Nouvelle Levée, St Joseph] Commerce et Julie, et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 30 septembre 1880 et déposé pour référence au bureau du soussigné, notaire, comme plan No 51; les dits lots se touchent les uns les autres et mesurant comme suit:

Les lots 1 et 2 mesurant chacun 32 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 1 le plus rapproché de la rue St Joseph et 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2, et 110 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 le plus rapproché de la rue Julie, et les lots Nos 3 et 4 y touchent et mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3 le plus rapproché de la rue Julie, 111 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les lots Nos 3 et 4, et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau ou portion de terre ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers le dit ilet à la rue Commerce, sur laquelle elle fait face, 64 pieds 10 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les lettres G, H, I, J, sur un plan de J. Pilié, voyer, enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° Cinq certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commerce, St-Joseph, Julie, Peters, (anciennement Nouvelle Levée) désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement ; les dits lots se touchant les uns les autres et mesurant chacun, mesure anglaise, 19 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 8 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur comme suit: le lot No 1 mesure 111 pieds 3 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté opposé la plus rapprochée du lot No 2; le dit lot No 2 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2/5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne touchant au lot No 3 ; le dit lot No 3 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 4 4/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division touchant au lot No 4; le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division touchant au lot No 3 et 113 pieds 1 3/5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 5 ; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3/5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 4 et 113 pieds 6 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St Joseph.

4° Le tout et particulièrement le droit d'usage et d'occupation jusqu'au 13me jour de Décembre, A. D. 1907, du dit vendeur comme assigné de la Crescent City Sugar Refinery Company, d'après le bail de la Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, de ce certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet sus dit, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), Commerce, St Joseph et Julie, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure anglaise, 18 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), environ 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1 3 de ligne sur la ligne le divisant du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposé le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné par le nom de "La Propriété de Paul Tulane" sur un plan ou esquisse dressé par A de Armas, député-voyer de ville, et annexé pour référence à un acte passé pardevant, le notaire soussigné, le 30me jour de janvier 1883, étant la même propriété lequel dit défunt a acquise par acte passé devant Frederick A. Savile, pour l'autre tiers indivis de Harry T. Howard, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1887, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 708.

Conditions.—L'acquéreur devra donner son billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8,000) dollars, en date du 25 octobre 1894, (jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette ayant été payé d'avance) le dit billet ayant un an à courir, avec 6 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat et l'acquéreur devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumera aussi la place de cette succession dans une controverse ayant trait aux 8 pieds 3 pouces, le plus près de la rue St. Joseph, de la façade du lot "A", maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs. Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,902 de la Cour d'Appels de cette paroisse; la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant N. B. Trist, notaire, l'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
9juin—9 13 20 27—juil 4 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,

—ET—

108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Tolédano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance.

2° Un certain morceau de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'ilet borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St-André, sur 95 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses de sécurité usuelles; les dits paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.
L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 43,051. Division B—Chéri E. Sarrasin vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Chéri E. Sarrasin, insolvable, soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 23me jour de juillet 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, et les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans. 20 juin 1894.
[signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 juin—23—18 23 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de liquidataires des effets immobiliers de la Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited.

Consistant d'eaux carbonisées, ginger ale, wagons et harnais, coffre-fort en fer, rampe et desks de bureaux, etc., etc., situés au No 61 de la rue Carondelet.—Aussi, la patente des Etats-Unis No 344,708, pour le transport des eaux minérales, sous forme de glace (pour l'Etat de la Louisiane).

—AUSSI—

Cent cordes de bois, grands lots de bouteilles vides, cartes-réclames (show cards capes), enveloppes et ustensiles pour seconer les bouteilles, bouchons, ustensiles, tuyaux, etc., etc., situés sur les lieux où se trouvait l'installation à Abita Springs.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 (nouveau numéro, 631) rue de la Commune.—JEUDI, 5 juillet 1894, à onze heures A. M., au No 61 de la rue Carondelet, en vertu d'un ordre à moi dirigé, portant la date du 4 mai 1894, émis par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" dans l'affaire intitulée la re "Abita Ice Bottling and Manufacturing Company Limited (actuellement en liquidation)—No 42,874 pour le dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite compagnie—
Les effets ci dessus énumérés et autres effets mobiliers, selon un inventaire enregistré.
Conditions—comptant.
24 juin—24 27—juillet 1 2 3 4 5.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN LOT DE TERRE RUE MORALES.

Succession de Laura Briengier, veuve d'August N. Baron.

No —— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 72 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 19 juin 1894, et d'un ordre supplémentaire en date du 28 juin 1874, dans la succession de Laura Briengier, veuve d'Auguste N. Baron, Dossier No 42,541, il sera vendu à l'encan, à savoir.

La moitié la plus rapprochée de la rue Espagne, d'un lot de terre situé dans le Troisième district de cette ville désigné par le No 8, dans l'ilet borné par les rues Morales, Bons-Enfants, Mandeville et Espagne, sur un plan par C. Giroux, le 15 janvier 1853 et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire.

La dite moitié est désignée par la lettre B, et mesure 26 pieds 7 pouces 2 lignes et 9 points de face à la rue Morales, sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces 2 lignes et 5 points entre lignes parallèles, la dite propriété attenante au joli petit cottage connu par le No 546 rue Morales, avec de toutes ses commodités, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement; ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894. l'acte de vente pardevant Théo. Buisson, notaire, aux frais de l'acquéreur; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
30 juin—30—juil 1 8 15 22 31

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elégants Meubles de Ménage, Bibliothèque, Ornements, Deux Juments Baies. Un Jeune Mulet Voiture et Harnais.

Montgomery Gibson vs Preston Johnston Gibson et als.

No 41 661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 (nouveau numéro 138) rue Carondelet. JEUDI, 12 juillet 1894, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 février 1894, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, dans la susdite affaire, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, et signé le 8 mars 1894 par le dit juge dans la succession de L. E. Gibson No 37,905 de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir, transférée au local Nos 69 et 71 rue Magazine, entre la rue Gravier et de la résidence de feu Mme Gén. E. L. Gibson, pour faciliter la vente—

1° Un lot de meubles de ménage comprenant des ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher, en bois de rose, noyer et érable, fauteuils, lits, armoires, statuettes, tableaux, tapis, ameublements de cuisine, etc.
2° Une belle bibliothèque d'ouvrages de loi, médecine et littérature.
3° Etagères à livres et pupitre antique en bois de rose.
4° Deux juments baies.
5° Un jeune mulet.
6° Une voiture et harnais.
Conditions—Comptant sur livraison.
30 juin—30—juil 1 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John White.

No 42,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet—JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre rendu le 30 mai 1894, par l'Hon. E. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberty, Thalia et Melpomène, désigné par le No 4 sur un plan de J. F. Braun, daté du 10 avril 1875, et mesure 26 pieds 5 pouces de face sur la rue Franklin, 38 pieds 8 pouces 7 lignes dans le fond, 64 pieds de profondeur, sur la ligne qui le divise du lot No 3, près de la rue Melpomène, et 65 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro 390 rue Franklin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour la collection des dits billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, avec 10 pour cent comptant du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.
Acte de vente, pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Achille Chiapella.

No 2,914—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet.—JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre, daté du 30 mai 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "C," dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 3 de l'ilet 47, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication. 20 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Camions ! Camions !

Mulets ! Mulets !

Lundi, 9 juillet 1894, à 11 A. M.

Sur les lieux, coin Gasquet et Prieur.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E—No 42 663.

LE LUNDI, 9 juillet 1894, à 11 A. M., au local, coin des rues Gasquet et Prieur, sous et en vertu d'un ordre rendu et signé le 7 juin 1894, le dit ordre rendu par l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique—
12 Mulets, 12 Camions, d'après inventaire.
La propriété de la succession ci dessus décrite.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO., Encanteurs, 201 rue Canal.
27 juin—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. W. Charlton et als vs leurs créanciers.

No 42,967—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Vente de Syndic.

VENDREDI, 6 juillet 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 23 rue Poydras, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 21 juin 1894, de la propriété ci-après décrite—
1 lot d'installations de bureau, 1 lot de comptes ouverts, 10 actions du Marché Prytanée.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
E. CURTIS & CO., Encanteurs. No 201 rue Canal.
J. L. ONORATO, Syndic. 27 juin—à date

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE

—DE—

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

CENTRALEMENT SITUÉES.

Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin,
Nos 196 et 198 Commune et Baronne.

L'emplacement d'un Commerce Lucratif,
No 19 rue Royale.

Les Grands Magasins,
Nos 24 et 26 rue de Chartres.

Le Magasin Central.
No 16 Passage de la Bourse.

Site Supérieur en face de la Poste,
No 15 rue Decatur.

Le Magnifique Magasin,
No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent,
No 59 rue de Chartres, coin Bienville.

L'Entrepôt en Briques,
Nos 157 et 159 rue Bienville.

La Massive Maison de Résidence en Briques,
Nos 170 et 172 rue St Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.

L'Agréable Maison de Résidence,
No 12 Place de l'Université.

La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis.
No 159 Avenue Esplanade.

La Jolie Résidence,
No 151 Avenue Esplanade.

La Splendide Maison de Résidence
No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale,
No 170 rue de la Douane.

La Belle Maison de Résidence,
No 161 rue Bienville.

La Maison de Résidence Confortable,
No 79 rue Conti.

L'Antique Maison de Résidence,
No 281 rue de Chartres.

La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic,
No 286 N. Remparts.

Le Cottage en Bois,
Nos 99 et 101 rue Constantinople.

—ET—

Une Plantation sur le Bayou Têche
Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,

W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.

BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.

MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 28 juin 1894 homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue par devant Jas. Fahey, notaire public le 26 juin 1894, par l'Hon. F. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, savoir

COMMERCE.

1° Le coin d'affaires florissant, comprenant les deux magasins en briques, à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune, coin sud-est de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Le terrain mesure d'après un plan en certificat d'arpentage de Louis H. Pilié, voyer de la ville, le 3 déc 1884, annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 2 mai 1885, 45 pieds de façade rue Commune; 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur et de façade rue Baronne. 106 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne, et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la limite inférieure. Sa situation est centrale et commode pour les affaires et sa proximité dans le voisinage lui donnent une stabilité sans seconde. Une excellente occasion pour le capitaliste d'acheter. Sujet à des baux y attachés expirant le 30 sept 1894 et 1895 au taux de $2,250 par an. Le loyer étant loué rapportant $4,000 par an.

2° L'emplacement de commerce bien connu, longuement établi et prospère de A. B. Cerf, dans les magasins en briques à 2 étages No 19 rue Royale dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville comme le terrain No 1, et mesure, au pied américain 29 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur de 79 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Dans la meilleure situation au dessus de la rue du Canal, ce qui en fait un productif placement d'une valeur sans égale. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,800 par an.

3° Le massif magasin en briques à quatre étages, No 16 rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain mesure environ 22 pieds 1 pouce de façade rue de Chartres sur environ 65 pieds de profondeur selon un plan de C. A. Hedin, le 22 avril 1855.

4° Le massif magasin en briques à quatre étages, No 26 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Chartres, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 15 jan 1880. Le dit terrain mesure, au pied américain, 22 pieds 2 pouces de façade rue de Chartres sur 65 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Douane, par une propriété appartenant anciennement à Louis Pilié, et de l'autre côté, vers la rue du Canal par la propriété anciennement appartenant à John Hagan. Cette propriété, dans une excellente situation, pour des magasins. Ils sont maintenant occupés par MM. Stoll & Lister, dans le commerce de Nouveautés, successeurs de W. E. Kau, qui s'est retiré, avec fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° Le magasin en briques à trois étages, No 16 Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire, comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 2 pouces de façade sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 31 pieds 3 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 32 pieds 8 pouces de l'autre côté, sur 30 pieds 5 pouces de largeur à la ligne inférieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal en fait un placement d'argent sûr et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° L'attrayant magasin en briques à deux étages No 15 rue Decatur et 18 Dorsière, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Decatur, Dorsière, Canal et Douane. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 3 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorsière, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Immédiatement en face de la Poste, dans le meilleur ilet d'affaires de cette section, ce qui en fait un placement de fonds de valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 1er mars 1897 au taux de $1,080 par an.

7° Le magasin rémunératif en briques à trois étages, No 53 rue Decatur, coin sud-ouest de la rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Decatur (Vieille Levée), Chartres, Douane et Bienville.

Le terrain est désigné par le No 5 sur un certain plan dressé par Louis Surgi, voyer, le 9 août 1849, annexé à un acte passé pardevant W. W. Christy, ancien notaire, le 14 août 1849. Le dit terrain forme le coin Decatur, anciennement Vieille Levée, et Bienville, et mesure 23 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Decatur, sur 74 pieds 5 pouces et 1/2 ligne de profondeur et de façade rue Bienville. Près de la rivière, du chemin de fer, et dans une bonne situation. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1895 au taux de $540 par an.

8° Le magasin et résidence en briques bien situé, à trois étages, No 59 rue de Chartres, coin nord-ouest de la rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Bienville et Conti.

Le lot de terre mesure, en mesure française, 22 pieds de face à la rue de Chartres sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Bienville.

La propriété a le magasin et autres chambres au rez-de-chaussée, grande véranda au second étage, et salons et chambres à coucher au second et au troisième étages. Connu comme l'emplacement de grocerie populaire de MM. Mastrel & Dietrich. Il est bien situé pour autres affaires ou résidence, et le succès de ceux qui l'occupent indique que c'est un bon placement. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1898 au taux de $840 par an.

9° L'entrepôt en briques à un étage, avec côtés en bois du magasin de musique de Junius Hart, Nos 157 et 159 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Bourgogne et Remparts. Le terrain est composé de deux lots, mesurant ensemble 62 pieds de face à la rue Bienville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. A proximité du centre des affaires, accessible par des rues pavées, le rend agréable pour entrepôt ou autre but commercial. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $300 par an.

MAISONS ET RESIDENCES.

10° La résidence en briques à deux étages, Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet ayant balcon en fer, corridor, dix chambres, allée, etc. dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Tremé, St-Pierre et St-Claude.

Le terrain est une certaine portion mesurant 68 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la Promenade Carondelet, 44 pieds 6 pouces de face à la rue St-Pierre, 65 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St-Claude et 68 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Tremé le tout d'après un plan par L. H. Pilié, voyer, le 22 avril 1890, dont une copie est annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1890 commandant le grand commerce à la rive du Vieux Bassin et adjacent à la grande fabrique de cigares de MM. Wall... Un placement certain d'être rémunératif.

11° La résidence en briques désirable, centrale, à trois étages et attic No 12 Place de l'Université anciennement Dryades dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la Place de l'Université, les rues Rampart, Canal et Commune, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors, douze chambres à coucher, chambre à bains, etc., aux étages supérieurs, cour dallée, citerne, hangar, etc.

Le lot de terre est désigné par le lot No 1, sur un plan par H. Moellhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 13 juillet 1846, déposé au bureau de L. T. Caire, ex notaire, d'après lequel le dit lot mesure 29 pieds 1 pouce de face à la Place de l'Université sur 135 pieds 10 pouces 4 1/2 lignes de profondeur sur la ligne de côté et 134 pieds de profondeur sur la ligne opposée, avec une largeur au fond de 26 pieds 3 pouces, ensemble avec l'usage d'une allée au fond en commun avec ceux qui touchent les lots qui se touchent, et s'ouvrant sur la rue des Remparts.

Près de la rue du Canal, des amusements et du centre des affaires, ce qui la fait rechercher par une bonne classe de locataires, ou elle est convenable pour une résidence privée ou professionnelle. Cela pourra comme placement. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

LA BELLE MAISON DE FEU A. LANATA.

12° La belle résidence, cottage élevé en bois sur fondation en briques, No 159 avenue de l'Esplanade dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Remparts et St Claude.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage avec mansarde, sur fondation élevée en briques, retiré du trottoir, entouré d'un grillage riche en fer, accessible par un escalier en marbre qui conduit à une grande véranda, dans un large corridor au haut; les salons, un côté des salons doubles avec arches bibliothèque salle à manger, de l'autre côté quatre grands appartements chambre à coucher, chambres à bains et cabinets de toilette, etc.

Dans l'attic il y a espace pour plusieurs chambres. La fondation est de 12 pieds de hauteur, et est divisée en une cuisine, cave, quatre chambres à coucher, lavoir, etc. Au fond du terrain est une écurie en bois à deux étages, ayant remise pour voiture, stalles pour chevaux, garde-manger et chambres pour serviteurs. Le tout est décoré d'une façon exquise et bien fini partout.

Les terrains sont spacieux et embellis par des promenades, des arbres ombreux, arbustes et parterres.

Le terrain est décrit comme une certaine portion, désigné par la lettre A sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, le 29 septembre 1885. La dite portion de terre commence à une distance de 84 pieds 10 pouces du coin de la rue St-Claude, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 96 pieds 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 180 pieds 2 lignes et sur l'autre côté, vers la rue St Claude, elle a une première profondeur de 140 pieds, puis elle court vers la rue Remparts 84 pieds, puis une seconde profondeur de 41 pieds 2 pouces 5 lignes, puis une seconde largeur de 12 pieds 2 pouces.

C'est une des plus parfaites résidences sur le grand boulevard Esplanade, ayant tout ce qu'il y a d'essentiel pour en faire une résidence aristocratique complète. A une petite distance de marche du centre des affaires et quelques minutes de plusieurs des nouvelles lignes de chars électriques. Pour l'apprécier complètement, il faut l'inspecter, et pour cela des cartes seront fournies par les encanteurs. On pourra la visiter en présentant les cartes de midi à 4 heures P. M.

13° La magnifique résidence en bois, à deux étages, No 151 avenue de l'Esplanade, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Remparts et St-Claude. Ayant corridor, salons, salle à manger, chambre d'attente, et une chambre à coucher et cuisine au premier étage, corridor, sept chambres à coucher et chambre à bain au second étage. Au fond se trouve une bâtisse en briques, à deux étages, ayant dix chambres.

De chaque côté il y a amplement de terrain pour jardin et une jolie clôture. Le terrain est décrit comme une certaine portion désignée par la lettre B, sur l'esquisse mentionnée ci dessus, par L. H. Pilié du 29 septembre 1885, laquelle dite portion de terre commence à une distance de 126 pieds 10 pouces 5 lignes de l'encoignure de la rue des Remparts, et mesure, en mesure américaine, d'après la dite esquisse 79 pieds 11 pouces de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur sur le côté vers la rue des Remparts de 159 pieds 4 pouces, et une première profondeur sur l'autre ligne de côté de 180 pieds 2 lignes, et à ce point s'élargit de 12 pieds 2 pouces, et à une seconde profondeur de 13 pieds 4 pouces, et une largeur dans le fond de 92 pieds 2 pouces 1 ligne. Une jolie résidence sur une belle avenue. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $780 par an.

14° L'élégante et confortable Résidence en Briques à Trois Etages avec Attic, No 50 Avenue de l'Esplanade dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue de l'Esplanade, les rues Quartier, Chartres et Royale. Elle a galeries en fer, corridor, salons, salle à manger et cuisine et deux chambres au premier étage; corridors, dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs; cour dallée, citerne hangar, etc.

Le terrain est composé de deux lots, dont un mesure 21 pieds 4 pouces de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 110 pieds, et l'autre lot mesure 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur une profondeur de 112 pieds plus ou moins et adjacent au lot décrit en premier lieu, faisant une façade totale sur l'avenue de l'Esplanade de 48 pieds 11 pouces 7 lignes. Sur un site convenable, ayant l'agrément de plusieurs lignes de chars urbains, et situé pour résidence tranquille et respectable. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $600 par an.

15° La résidence centrale en briques à deux étages et attic, No 170 rue de la Douane, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Bourgogne et Dauphine ayant corridor salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridors et 8 chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure environ 26 pieds 3 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 92 pieds entre lignes parallèles et s'étendant en arrière jusqu'à une allée au fond de 8 pieds de large, s'ouvrant sur la rue Bourgogne en commun avec ceux qui touchent les lots et tout près de la rue du Canal, du Grand Opera House et du Y. M. G. Club, et sera un placement rémunératif. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept 1894 au taux de $600 par an.

16° La belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde, No 161 rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Remparts et Bourgogne, ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine et chambres au premier étage corridors dix chambres à coucher et chambre à bain aux étages supérieurs, allées et cours dallées citerne, hangar, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 3 sur un plan annexé à un acte pardevant A. de Armas, ex notaire le 26 avril 1820 lequel lot, d'après une esquisse par J. A. d'Hémécourt, le 10 avril 1869, mesure, en mesure américaine 32 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville, 127 pieds 11 pouces de profondeur sur le côté vers la rue Remparts et 124 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Bourgogne et 32 pieds 4 pouces de large sur la ligne du fond. Près du centre des affaires et en face du Y. M. G. Club. Un placement sûr et rémunératif, en demande par la classe des locataires. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $960 par an.

17° La Résidence Confortable en Briques à trois étages, No 79 rue Conti dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, St Louis, Royale et Bourbon, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, corridor et onze chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan par H Howard architecte, le 20 septembre 1843, déposé comme plan No 103 dans le livre de plans de T. Guyol, ex-notaire, le dit lot ayant en mesure américaine 26 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 73 pieds 9 pouces entre lignes parallèles étant borné d'un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par le lot No 3 et au fond par une allée ou passage, ... la propriété adjacente, sur le plan mentionné ci dessus. Convenable pour résidence et connue comme placement et à proximité de la rue du Canal. Sujette à un bail y attaché expirant le 30 sept 1894 au taux de $540 par an, ... $40 par mois en été.

18° Le cottage-résidence antique et de belle apparence architecturale en briques et stuc, No 281 rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, ayant grille en fer, large galerie, corridor, quatorze chambres et chambre à bain.

Le lot de terre mesure en mesure Américaine 73 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue de Chartres sur 160 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur, et 74 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur à la ligne du fond, le tout d'après un plan par C. A. de Armas, voyer, le 14 octobre 1865. Dans un voisinage tranquille et respectable cela en fait un joli site pour résidence, en face de l'église Ste-Marie et du Palais de l'Archevêque. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $180 par an.

19 La résidence bien construite en briques à trois étages avec attic, No 286 N. Remparts, dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Hôpital et Quartier, ayant corridor, salons, salle à manger et cuisine au premier étage, et corridors et dix chambres à coucher aux étages supérieurs.

Le lot de terre mesure en mesure anglaise 31 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue des Remparts, sur 67 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Bien situé pour des cures ou comme placement et rapportera sûrement un bon revenu.

20° Le cottage en bois à un étage Nos 99 et 101 rue Constantinople, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constantinople, Austerlitz, Magazine et Camp, retiré du trottoir et ayant galerie et six chambres. Le terrain est composé de deux lots désignés par les lots Nos 5 et 6 sur une esquisse par Louis H. Pilié, voyer, 19 décembre 1872, annexée à un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, le 20 décembre 1872 d'après laquelle esquisse les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Constantinople, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Aussi, une certaine portion de terre, dans le même district et ilet que les lots décrits ci dessus adjacente au lot No 5, étant en arrière de ceux-là, désignée sur la susdite esquisse par la lettre A et formant le fond du lot No 34, et mesurant, en mesure américaine, d'après la dite esquisse, 30 pieds carrés. Dans un bon voisinage, à proximité des chars, des églises, marchés et écoles. C'est une bonne demeure.

HABITATION.

21° Certain morceau de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé sur le côté est du bayou Têche, dans la paroisse Ibérie, dans cet Etat, mesurant environ 5 3/4 arpents de face au dit bayou, sur 80 arpents de profondeur, faisant ainsi une surface superficielle de 460 arpents, et étant borné au nord, ou au-dessus, par les terres de P. E. Sandaget, plus bas en partie par les terres de Tolivar & Leo ou ses représentants et en partie par celles de la succession de Mme C. S. Lewis; en face par le dit bayou Têche, et au fond par un petit cours d'eau, connu comme Petit bayou, sauf et excepté une petite église construite sur le coin sud-ouest du dit morceau, faisant face au Bayou Têche, et connue et occupée par l'église Baptiste Nazarene, la dite bâtisse étant la propriété de la congrégation de la dite église. Dans une section des plus fertiles de l'Etat, accessible par chemin de fer et par eau, et sur une de nos plus pittoresques rivières.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, et subdivisés de façon à satisfaire les parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'à paiement final, les actes de vente devant renfermer les clauses usuelles de sécurité, telles que non aliénation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
30 juin—30—juil 1 7 14 21 28—1er 8 aout

PAR JAS P. GUINAULT.

GEORGES' SALOON,

A l'encoignure des rues St-Charles et Poydras.

Vente Jeudi, 19 Juillet 1894, à 11 heures du matin,

Succession de George T. Hodgins.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Conformément à un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 juin 1894, il sera vendu, pour le compte de la dite succession—

Le contenu de la buvette, comprenant liqueurs assorties, whiskey, comptoir, tables, un magnifique registre, pendule, etc.
Aussi—L'ameublement complet de l'établissement.
Le privilège du terme non-expiré du bail.
Conditions—Comptant.
Pour plus de détails se référer à l'inventaire entre les mains de l'encanteur.
30 juin—30—juil 6 11 12

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.30
Abonnement d'essai de 3 mois $1.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de ses 52 numéros, plus de 40 vols. par année.

S'adresser à la librairie L. ..., 126 W. 24th St. New York; à sa succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre-poste.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str.
22mai—3m—dim Mar Jeu

VIN NATUREL.

J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent du célèbre vin "Nouveau Médoc" de A. Brun & Co., de Oakville, Cal, et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour tout l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "Salvator", eau qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
22 juin—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans.—Coin des rues White et Laharpe — Nouvelle-Orléans, 26 juin 1894. A une assemblée régulière du Conseil de Directeurs de cette compagnie, tenue le 11 juin 1894 un dividende de un et un demi (1 1/2) pour cent a été déclaré payable le et après le 5 juillet 1894. Le livre de transfert sera fermé dix (10) jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.
Le dividende sera payé de 9 A. M. à 1 P. M.
L. E. PETITPAIN, Jr. Secrétaire.
16 juin—26 au 5 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676 Rue Magazine,

Entre Première et Philip.

MARDI, 7 AOUT.

Succession

—DE—

VICTOR PETIT.

No 36,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune, nouveau numéro 723—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, ilet No 133 bornée par les rues Magazine, Constance, Philip et Première. Laquelle portion de terre mesure 27 pieds 11 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces et est composée de la moitié la plus près de la rue Première de trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 de l'ilet No 20, mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 3 pouces sur un plan de F. J. Rothas, daté ... février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis ancien notaire, daté du 24 février 1838.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 676 rue Magazine. Etant la même propriété acquise par Victor Petit de M. L. Navra et épouse par acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Les améliorations consistent d'une très jolie résidence, retirée de la rue avec une jolie barrière ornementée en fer et ayant au rez-de-chaussée galerie, corridor, grands salons à arche et grande salle à manger, et les étages supérieurs corridor s'étendant avec chambres à coucher, galerie de face. Une bâtisse à deux étage attenant à la maison principale, ayant huit ou dix chambres, remise, écurie, cave, etc., etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, le reste à un ou à deux ans de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèque, lien et privilèges du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et le transfert de la police au porteur des dits billets; l'acte de vente contiendra les clauses de non aliénation et cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets; l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de son adjudication et de prendre la propriété, sujet à un bail à cinquante dollars par mois, expirant le 30 septembre 1894 et aura droit au loyer à partir de la date de l'acte de vente.
Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire, bureau 15 rue Orléans.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31—aout 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany.

E. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.

—VS—

John Coyne et als.

No 40,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune.—MARDI, 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894, par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de la même honorable cour rendu le 6 juin 1894 dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre A 18 sur un plan de Geo de Armas député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds 5 pouces de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoise ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo DeArmas député voyer de la ville en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois couverte en ardoises, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 33 pieds de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° 120 acres de terre décrits comme suit: N. E. 1/4 de S. W. 1/4 W. 1/2 de S. E. 1/4 Section 4 T. 6 S. R. 10 East Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeurs sur la propriété vendue; les acquéreurs feront assurer les bâtisses sur la propriété pour une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets, ils transféreront les polices d'assurances au détenteur ou aux détenteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque; et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452.

Succession d'Edward Kane.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles de la propriété ci-après décrite—

Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St Thomas, anciennement Fulton, Sixième, Septième et Chippewa, désignée comme lot No 15 de l'ilet No 21 sur un plan par L. Bourgerol daté 6 mars 1835, déposé dans le bureau de H. L. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 juin—13 20 27—juil 4 11 14 15 18

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.

Dans l'affaire des Successions de M. et Dame Jean-Baptiste Jacquet.

No 42,096—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 juillet 1894, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos. 72 et 74, conformément à un décret rendu le 25 mai 1894 et un ordre de vente rendu le 4 juin 1894, approuvant et homologuant une assemblée de famille tenue le 30 mai 1894.

Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Dupré et White, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, le lot No 6 formant l'encoignure des rues St Philippe et Dupré, 31' 5" 5"' de face à la rue St Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dupré; les lots Nos 7 et 8 ayant chacun 31' 5" 5"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 9 ayant 31' 5" 6"' de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, consistant en deux petites maisons, deux étables, citernes, lieux d'aisances, etc. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de sa date, avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumera, en outre du prix d'adjudication, les taxes de 1894.
Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire, No 14 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis.
9 juin—9 13 20 27 juillet 11.